

Gaétane Lavoie
Alain Lévesque
Marie-Paule Lévesque
Murielle Ouellet
Martine Pinel, présidente
Carole N. Côté, conseillère responsable



Comité d'embellissement
Saint-Anaclet de Lessard

Bonjour à tous et toutes,

C'est déjà le printemps et nous avons des idées d'aménagement plein la tête!



Le comité a constaté que les tempêtes de vent de l'automne dernier avaient été très sévères, en effet, nous déplorons la perte de deux érables sur les sites municipaux et nous devons les remplacer. De plus, nous devons aussi remplacer trois cèdres au Centre communautaire qui ont été littéralement arrachés par des gens mal intentionnés. Je déplore ce geste de vandalisme et j'espère que si vous voyez ces personnes qui ne respectent pas le bien public, vous les dénoncerez. Est-ce que vous avez aussi perdu des arbres chez vous? Quand c'est la Nature qui nous joue des tours, il faut bien faire avec.

Donc, une partie du budget de cette année sera consacrée à acheter des plantes de remplacement. C'est de l'argent qui ne peut être utilisé pour du développement.



Dans ce numéro du Contact fleuri, vous pourrez lire des informations sur la soirée de lancement, le concours Maisons fleuries, les Fleurons du Québec et un article vous guidant pour commencer un aménagement avec monsieur Alain Lévesque, horticulteur.

Au plaisir de se voir lors des activités du comité! Bonne saison de jardinage.

Martine Pinel, présidente

Soirée Échanges vivaces 2013

Soirée Échanges vivaces : Mardi 4 juin 2013 au centre communautaire Régis-St-Laurent à 19 h 30.

Conférencière : Madame Claudia Morais de Rimouski

Madame Morais est une passionnée de jardinage. Elle possède dans son jardin privé une collection de plus de 400 hémérocailles et parle avec passion de chacune d'elles, chacune ayant une histoire. Sa conférence portera sur cette passion et de ce qui nous pousse à collectionner des plantes. N'hésitez pas à venir la rencontrer, réservez cette date à votre agenda.



Comme par les années passées, cette soirée marque le lancement de la saison de jardinage et le nom de cette soirée indique bien sa fonction. L'an passé, nous y avons accueilli environ 50 personnes, ainsi nous espérons vous accueillir plus nombreux cette année, amenez votre conjoint. Vous pourrez voir ou revoir les photos des gagnants du concours Maisons Fleuries de 2012. Des prix de présences seront remis, le traditionnel échange de vivaces et un goûter suivront la conférence. Nous vous attendons en grand nombre. Pour l'échange de vivaces, veuillez bien identifier la plante par son nom, la couleur de la fleur et ses caractéristiques, si vous les connaissez, bien entendu.

Rendez-vous le 4 juin 2013 à 19 h 30.

Sites municipaux :

Cette année, nous continuerons d'entretenir les différents sites déjà complétés soit : le parc de la rue du Collège, la façade du bureau municipal, le coin rue Principale Ouest et route Neigette, le coin de l'église, le Centre communautaire Régis-St-Laurent, le coin Principale Est et 3^e rang Est, le parc rue Lavoie, le parc Zachary sur la rue Bérubé, le parc du coin rue Bérubé et rue du 23 avril 2001 et le parc à l'entrée ouest. Nous continuerons d'entretenir l'aménagement près de l'église, en partenariat avec la Fabrique. Des jardinières seront installées sur la rue de la Gare et la rue Principale, surtout vers l'est. Nous réinstallerons les jardinières à l'intersection des rues Bérubé et 23 avril 2001.

Nous continuons à travailler sur un projet d'aménagement de sentier de marche et de randonnée dans le boisé derrière le bureau municipal du 318, rue Principale Ouest. Les travaux avancent à petits pas et nous n'avons pas encore inauguré la portion prévue l'an dernier.

Nous poserons des affiches pour identifier chacun des parcs pour répondre à une des recommandations des Fleurons du Québec. Pour terminer, vers le début d'août, des juges parcourront le village pour juger vos aménagements en façade selon les grilles de jugement élaborées par des membres du comité. Les grilles seront disponibles pour consultation lors de la soirée d'ouverture des activités du comité. Voilà un aperçu des

activités des membres bénévoles du comité d'embellissement avec l'aide précieuse de madame Marie-Paule Lévesque, employée à l'entretien des espaces verts.

Fleurons du Québec

En juillet dernier, nous avons reçu la visite des classificateurs des Fleurons du Québec, ce qui nous a valu un 3^e fleuron sur une possibilité de 5, nous en sommes très heureux. Nous avons déjà fait un tableau comparatif avec le jugement de 2009 et nous avons dégagé des interventions à réaliser qui nous permettront d'obtenir des points en vue d'un 4^e fleuron.

Outre les affiches d'identification des parcs qui seront installées cette année, nous voulons trouver une thématique pour la Municipalité. Voici la définition de thématique selon la corporation des Fleurons du Québec :



« Dans l'aménagement paysager, la création de grands massifs d'arbustes a beaucoup plus d'effet, de visibilité et d'harmonie qu'un regroupement de plusieurs végétaux disparates. Dans les aménagements des massifs ou des îlots de plantations, il faut déterminer si on a su créer une harmonie des couleurs, des formes et des textures et si on a su exploiter judicieusement l'effet des floraisons spectaculaires, des emplacements stratégiques sur le terrain et des associations de végétaux réussies en raison de leur forme et de leur port particuliers. » Si vous avez une suggestion, n'hésitez pas à nous en faire part.

Aussi, nous voulons vous féliciter, car notre secteur résidentiel s'est mérité de bons commentaires. Lors de la soirée de lancement, nous pourrons vous faire un résumé de ces commentaires.

Merci pour les efforts que vous avez fournis pour embellir St-Anaclet, car c'est grâce à vous que nous obtenons de si bons résultats.

Dans la section suivante, monsieur Alain Lévesque s'adresse aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux citoyens qui voudraient commencer un aménagement. Ses conseils peuvent aussi être utiles aux jardiniers plus expérimentés.

L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET SES DÉBUTS : PROPOSITION D'UN ÎLOT

Si je viens d'acquérir une nouvelle propriété et qu'en façade j'ai simplement un arbre feuillu qui trône sur une belle pelouse, que faire pour bien entreprendre mon aménagement?

En réponse à cela, en procédant dans les règles de l'art de l'aménagement, il faut délimiter les zones que l'on veut aménager. Près de la maison, c'est sûr que l'on veut de la végétation à un moment donné. Mais je vais suggérer, ici, un petit plan (îlot) à moindres frais pour que la façade de la maison soit égayée et mise en valeur. Cet îlot pourra rejoindre l'aménagement principal près de la maison dans un autre temps.

Considérons l'arbre comme notre premier spécimen. Ensuite plaçons des arbustes (une variété), un conifère, une vivace en massif et des annuelles pour compléter. Les éléments inertes comme une grosse roche sont à intégrer et feront aussi l'affaire. L'important, c'est d'harmoniser le tout. Maintenant, savoir si l'endroit sera ensoleillé ou ombragé, là débutent nos réponses pour le choix des végétaux. Ensuite les hauteurs à maturité doivent être considérées pour avoir un aménagement équilibré. Les couleurs sont à choisir en fonction de nos goûts. On devrait choisir une couleur dominante et une couleur contrastante pour mettre en évidence les reliefs ou bien rester dans un effet de couleur dans les mêmes tons, du foncé au pâle. À noter que le blanc ainsi que les feuillages panachés viennent éclairer les massifs en fin de journée.

Suggestions de choix :

- Un arbre feuillu, exemple un tilleul.
- Arbustes : spirée placée en ligne, en triangle ou en courbe.
- Vivaces : une variété à répéter qui proposera la couleur dominante de l'aménagement. Les placer toujours en groupe impairs (3, 5, 7...). L'exemple de l'hémérocalle "Stella d'Oro" (jaune) fleurit de juin à septembre.



- Un conifère dressé, tel le thuya ou le juniperus fera aussi l'affaire pour augmenter le relief en hauteur. Ou bien un conifère rampant tel le microbiota qui tolère l'ombre pourra agrandir la surface de l'îlot avec le temps, ce qui meuble bien l'environnement à moindre coût.
- La première année, on peut combler les espaces vides par une variété d'annuelles en attendant la maturité des autres plantes. Si l'on veut toujours des annuelles un peu plus tard, on peut leur réserver une place de choix en jardinière ou créer un massif de celles-ci en agrandissant l'îlot.

Les années suivantes, on agrandit notre îlot en rejoignant la maison pour former un massif global et intégré à la maison, ce qui complétera notre aménagement.

Un conseil d'horticulteur pour finir : « Se souvenir qu'une plante a toujours besoin de soins : taille, fertilisation, arrosage ». Ceci dit, il y a des plantes à peu d'entretien et d'autres qu'on doit soigner "aux petits oignons", c'est-à-dire qu'elles demandent des soins particuliers. Bonne inspiration pour vos réalisations.

Alain Lévesque, horticulteur